



Que faire des affaire dune personne qui ne donne plus de nouvelle

Par **peauger**, le **31/01/2008** à **22:42**

bonjour,

je voudrai savoir que faire des affaire de la personne qui vivait avec moi et ma quitter sans rien reprendre,nous n'étions ni paxcé ,ni marier ,on vivait en comcubinage cette personne en principe vit actuellement en belgique car je lui ai fait parvenir un courrier qui ne m'es pas revenu

je désirerai savoir combien de tant je suis obligé de garder ses affaire ,car je dois quitter ma région très vite.

je vous demande quoi faire ,car je n'ai pas les moyen de passer par la justice

merci de me donner une réponse

Mme

peauger

mail ou on peut me joindre:

bombon2155@caramail.com